



Livret estival CDA 91 2026

*Livret des compétitions du comité d'athlétisme de
l'Essonne*

7, rue du 8 mai 1945 – 91130 RIS-ORANGIS – Tel/Fax : 01 69 02 00 43

Site internet : <http://cd91.athle.org/>

E-mail : comite-athletisme91@cd-91-athle.org



PARTIE 1 Renseignements et points réglementaires généraux	3
Les interlocuteurs du CDA91 et les correspondants club	4
Les catégories 2025-2026.....	5
Liste des correspondants club de l'Essonne 2025-2026	6
Calendrier estival 2026 (au 14/03/2026)	8
Points réglementaires généraux	10
PARTIE 2 Programmes et Informations des compétitions départementales.....	14
12/04/2026 : Interclubs départementaux avec le 77.....	15
09-10/05/2026 : Championnats de l'Essonne d'épreuves combinées BMCJES	19
23/05/2026 : Championnats de l'Essonne Demi-Fond long à Etr »chy.....	21
30-31/05/2026 : Championnats de l'Essonne CJES à Montgeron.....	22
4/06/2026 : Les Meetings du CDA91 (1ère soirée)	27
06/06/2026 : Meeting de demi-fond d'Etrechy	28
06/06/2026 : Meeting 4 Lances de Lisses	29
07/06/2026 : Meeting de Savigny sur Orge	30
11/06/2026 : Les Meetings du CDA91 (2ème soirée)	31
13 et 14/06/2026 Meeting Athlé 91	32
16/06/2026 Meeting de Palaiseau	33
18/06/2026 : Les Meetings du CDA91 (3ème soirée)	34
25/06/2026 Les Meetings du CDA91 (4ème soirée)	35
30/06/2026 : Meeting de Saint Michel Sur Orge	36

PARTIE 1

Renseignements et points réglementaires généraux

Les interlocuteurs du CDA91 et les correspondants club

LES INTERLOCUTEURS DU CDA91

Fonction	interlocuteur	téléphone	Mail/site
Présidente	Marie-Elisabeth BAUBEAU	06 95 45 11 24	marie.b@cd-91-athle.org
Président délégué	Patrick BOSCHIERO	06 60 26 65 42	pboschiero@wanadoo.fr
Vice-Président chargé du développement du projet sportif	Olivier LAROCHE	06 42 01 68 21	oliv.laroche@wanadoo.fr
Secrétaire Général	Laurent WERQUIN	06 07 96 86 23	laurent-werquin@wanadoo.fr
Secrétaire Générale Adjointe	Irène MOREAU	06 86 89 65 30	irene.moreau@orange.fr
Trésorière	Lucile GOVAERE	06 52 50 93 12	lucile.athle@gmail.com
Trésorière générale adjointe	Flore SATARAD	06 84 31 32 42	flore.satarad@orange.fr
CSO	Sylvain LEMAIRE	07 81 68 59 86	athle-competition@cd-91-athle.org
Classement des Stades	Jean-Luc GUERQUIN-KERN	06 70 90 33 00	
CDJ	Lucie TREHIN	06 24 11 90 34	Athle-jeunes@cd-91-athle.org
	Julia DUBOIS	06 66 10 03 65	ecole-athle@cd-91-athle.org
Commission Running	Céline CREMMYDAS	06 63 73 04 38	courses-hors-stade@cd-91-athle.org
Classeur	Pierre MARQUES	06 80 93 37 81	pimarques@orange.fr
Officiels	Pierrick BLANCARD	06 15 43 03 12	officiels@cd-91-athle.org
Record	Sébastien BOBAULT	06 71 63 03 19	sebastienbobault@yahoo.fr
Chargé de développement	Mustapha BOUFARCHA	01 69 02 00 43	comite-athletisme91@cd-91-athle.org
Webmaster	Kevin LEGRAND Pierrick BLANCARD Sébastien BOBAULT		webmaster@cd-91-athle.org
LIFA	164 rue Ordener 75018 PARIS	01 42 55 48 62 / 68	lifa@athle.org
FFA	33 avenue Pierre de Coubertin 75640 PARIS Cedex 13	01 53 80 70 00	

LES COMMISSIONS

<http://cd91.athle.org/asp.net/espaces.html/html.aspx?id=31456>

Les catégories 2025-2026

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Masters	VE	1991 et avant
Seniors	SE	1992 à 2003
Espoirs	ES	2004 à 2006
Juniors	JU	2007 et 2008
Cadets	CA	2009 et 2010
Minimes	MI	2011 et 2012
Benjamins	BE	2013 et 2014
Poussins	PO	2015 et 2016
Ecole d'Athlétisme	EA	2017 et 2019
Baby Athlé	BB	2020 et après

Liste des correspondants club de l'Essonne 2025-2026

AC ARPAJONNAIS	Wilfried PISCART	contact@ac-arpajonnais.com
AC DRAVEIL	Claude GRANANA	claude.granana@orange.fr
ATHLETIC CLUB DE DOURDAN	Sébastien GOURVENEK	acdourdan@gmail.com
AS X-FAB TOPPAN	Laurent BOUTEILLE	atstopcap.adh@gmail.com
AS CORBEIL - ESSONNES	Frédéric LALOT	asce.athle@gmail.com
AS CO ENERGIE ATOMIQUE	Vincent DUBOIS	vincegex27@gmail.com
AS MARCOUSSIS	Paula AFONSO	asmathletisme91@gmail.com
ATHLE 91	Bruno MAHEUT	bruno.maheut1@free.fr
ATHLE 91 - ETAMPES	Etampes athlétisme	etampesathletisme@hotmail.com
ATHLE 91- ETRECHY	Pierre-François HERSANT	acetrechy@gmail.com
ATHLE 91- EVRY	Catherine OCHSNER	catherine.ochsner@orange.fr
ATHLE 91 - MORSANG	Jean-Louis AKRICHE	jeanlouis.akriche@orange.fr
ATHLE 91 - VIRY	Kévin LEGRAND	Kv.legrand@gmail.com
ATHLETIC CLUB MEREVILLOIS	Julien BALEMBOIS	athleticclubmerevillois@gmail.com
BONDOUFLE AC	Nicolas BRULE	nicolas.brule23@yahoo.fr
CLUB SPORTIF DE LECOLE POLYTECHNIQUE	Brigitte TRICOT CENSIER	mailcsx@polytechnique.fr
CO SUD ESSONNE	Guillaume ROCHE	guillaumerocheperso@gmail.com
CO VILLIERS SUR ORGE	Isabelle PETIT	cov.athletisme@gmail.com
CS BRETAGNE	Yohann DEMBLOQUE	csbathletisme@outlook.com
ELAN 91	Rémi GOUJON	elan91.president@gmail.com
ELAN 91 - US PALAISEAU	US Palaiseau Athlétisme	usp.athle.secretariat@gmail.com
ELAN 91- TU VERRIERES LE BUISSON	Julien RILCY	athletisme@tuvb.org
ENTENTE SENART Athlétisme 91	Thomas EYCHENNE	th.eychenne@gmail.com
ESA - ATHLETIC BRUNOY CLUB	Céline CREMMYDAS	presidence@athleticbrunoyclub.fr
ESA - YERRES AC	Thomas EYCHENNE	th.eychenne@gmail.com
EPINAY AC	Sylvain HASSANE	epinayathleticclub@gmail.com
ES MONTGERON ATHLETISME	Anne TOURNIER-LASSERVE	esmoutgeron.athle@gmail.com
ESSONNE ATHLETIC	Irène MOREAU	irene.moreau@orange.fr
ESSONNE ATHL-ATHIS MONS	Ibrahim FOULIYEH	fouliyeh@yahoo.fr
ESSONNE ATH -COURIR A BALLAINVILLIERS	Patrice BABY	patrice.baby@pierre-fabre.com
ESSONNE ATHL -LONGJUMEAU	Denis DUPERRON	md.duperron@wanadoo.fr
ESSONNE ATHL- MASSY	Jérôme KELLER	mas.massy.athle@gmail.com
ESSONNE ATHL-LES ULIS	Richard VERDIER	president.couathle@gmail.com
ESSONNE ATHLE-USRO	Philippe BESSON	tresoriergeneral@usro.fr
LES FOULEES BREUILLETOISES	Nadine REGNIER	lesfouleesbreuilleteises@gmail.com

LISSES AC	Philippe MOREAU	moreauphid@free.fr
ORSAY GIF ATHLE	Franck BEAURENAUD	beaurenaud@gmail.com
OGA - OC GIF SUR YVETTE	Franck BEAURENAUD	beaurenaud@gmail.com
OGA - CA ORSAY	Patrick MORO	patrick.moro0155@orange.fr
OUEST ESSONNE ATHLETISME	Olivier MANDIN	ouest.essonne.athle@free.fr
SAINT MICHEL SPORTS	Patricia CREUZOT	secretariat.smsathle@gmail.com
SAINT PIERRE ATHLETIC CLUB	Stéphane BACUET	spaclub91@gmail.com
SAVIGNY ATHLETISME 91	Nathalie MITEAU	savigny91athle@gmail.com
STADE VERTOIS ATHLETISME	Pierre MARQUES	pimarques@orange.fr
STE GENEVIEVE SPORTS	Alain YVE	alain.yve@gmail.com
TEAM GUIDETTI NORDIC PERFORMANCE	Sébastien DOS SANTOS	team.nordic.performance@gmail.com
UNION FAMILIALE DE QUINCY	Laetitia BERNARD	laetitia.bernard13@gmail.com
US BALLANCOURT	Johnny DURAND	johnny.durand@wanadoo.fr
US GRIGNY	Christiane LAHAYE	clahaye25@gmail.com
US MAROLLES	Catherine ROHEL	usmathletisme@gmail.com
VAL D'ORGE ATH. LONGPONT	Christian COCHARD	christian.cochard@outlook.fr
VILLIERS TRAIL AVENTURE	Marie-Laure MACARY	contact@villierstrailaventure.fr

Calendrier estival 2026 (au 14/03/2026)

	CDA 91		LIFA	
Date	Compétition	Lieu	Compétition	lieu
samedi 4 avril 2026	Kids EA et Journée Poussins Poussines	Etrechy - Draveil - St Michel - Palaiseau Les Ulis		
dimanche 5 avril 2026	1ère journée qualificative BE MI	Les Ulis	Championnats d'Île-de-France de 10km	Savigny-sur-Orge
samedi 11 avril 2026	Equip Athle B Tour Estival	Longjumeau		
dimanche 12 avril 2026	Equip Athle M Tour Estival	Longjumeau	Championnats Régionaux de Marche sur Route et Juniors	Ocquerre
dimanche 12 avril 2026	Interclubs départementaux avec le 77	Savigny-le-Temple (77)		
dimanche 19 avril 2026			Championnats d'Île-de-France Masters	Saint Denis
Samedi 2 et dimanche 3 mai 2026			1er Tour des Interclubs	
Dimanche 3 mai 2026			Championnats IDF de trail court	Moigny-sur-Ecole
samedi 9 et dimanche 10 mai 2026	Epreuves combinées BMCJES	Bondoufle		
mercredi 13 mai 2026	Nocturne EA PO	Arpajon		
jeudi 14 mai 2026	2ème journée qualificative BE MI	Etréchy		
Samedi 16 et dimanche 17 mai 2026			2ème Tour des Interclubs	
Samedi 23 mai 2026	Championnats Demi-Fond long CJES	Etréchy	Finale LIFA Equip'Athlé Minimes	Franconville
dimanche 24 mai 2026			Finale LIFA Equip'Athlé Benjamins	Franconville
mercredi 27 mai 2026			Championnats d'Île-de-France de relais	Epinay sur Seine
samedi 30 et dimanche 31 mai 2026	Championnats CJES	Montgeron		
jeudi 4 juin 2026	1er Jeudi Meeting CDA91	Savigny-sur-Orge		
samedi 6 juin 2026	Kids EA et Journée Poussins Poussines	Palaiseau - Montgeron - Etampes - Longjumeau	Championnats d'Île-de-France d'Epreuves Combinées CA à SE + BE-MI	Corneilles en Parisis
samedi 6 juin 2026	Meeting – demi-fond	Etréchy		
samedi 6 juin 2026	Meeting - lancers	Lisses		
dimanche 7 juin 2026	Finale BM	Lisses	Championnats d'Île-de-France d'Epreuves Combinées CA à SE + BE-MI	Corneilles en Parisis
Dimanche 7 juin 2026	Meeting	Savigny-sur-Orge		

jeudi 11 juin 2026	2 ^{ème} Jeudi Meeting CDA91	Yerres		
Samedi 13 ou dimanche 14 juin 2026	Meeting	Viry-Chatillon		
Samedi 13 et dimanche 14 juin 2026			Championnats d'Île-de-France Espoirs - Régionaux Seniors	Maisons-Alfort
Dimanche 14 juin 2026			Championnats d'Île-de-France de triathlon BE-MI	Aulnay-sous-Bois
Mardi 16 juin 2026	Meeting	Palaiseau		
jeudi 18 juin 2026	3 ^{ème} Jeudi Meeting CDA91	Viry-Chatillon		
Vendredi 19 juin 2026	Meeting international	Montgeron		
Samedi 20 et dimanche 21 juin 2026			Championnats Régionaux Cadets-Juniors	Guyancourt
dimanche 21 juin 2026	Finale Kids EA et Olympiades PO	Les ULIS	Championnats d'Île-de-France Minimes	Aulnay-sous-Bois
Mercredi 24 juin 2026			Championnats d'Île-de-France de demi-fond long	Saint-Maur
jeudi 25 juin 2026	4 ^{ème} Jeudi Meeting CDA91	Lisses		
samedi 27 juin 2026	Interclubs BE MI PO	Longjumeau		
Samedi 27 et dimanche 28 juin 2026			Championnats d'Île-de-France Elites	Montreuil
Mardi 30 juin 2026	Meeting	St-Michel-sur-Orge		
Samedi 4 et Dimanche 5 Juillet 2026			Championnats d'Île-de-France Cadets et Juniors	Montgeron
samedi 26 septembre 2026	Relais BM	St-Michel-sur-Orge		
samedi 10 octobre 2026	Equip Athle Automnal Benjamins	Longjumeau		
dimanche 11 octobre 2026	Equip Athle Automnal Minimes	Longjumeau		

Points réglementaires généraux

Concernant les organisateurs :

Afin de permettre,

- la mise en ligne systématique et obligatoire, des résultats de chaque compétition sur SIFFA-Perf (exigence de la FFA)
- la mise en ligne des résultats sur le site du comité,

Il est rappelé aux clubs organisateurs qu'ils sont tenus de déposer obligatoirement par mail le fichier e-logica-Piste (format .nxt) ou le fichier .txt (exportation compatible avec e-logica) de la compétition, dès la fin de celle-ci sur SIFFA compétition.

Nous vous remercions par avance pour vos implication et votre rigueur sur ce point afin de faciliter le travail de tous ceux qui interviennent sur les résultats de votre compétition une fois celle-ci terminée.


Concernant les athlètes, entraîneurs et dirigeants sur les épreuves des benjamins, minimes, cadets, juniors, seniors et masters

Les dirigeants de clubs et les entraîneurs doivent communiquer aux athlètes les informations les concernant.

1) Engagements pour les championnats :

1.1] Module d'engagements « ENGALOG »

Pour tous les championnats pour lesquels cela est indiqué dans le livret, il est demandé d'engager les athlètes par l'intermédiaire du module d'engagements figurant sur le site du comité <http://cd91.athle.org/>.

 Pour les compétitions organisées par d'autres comités départementaux de la LIFA, il sera indiqué sur quel site faire les engagements.

1.2] Engagements

Il vous est demandé de porter une attention particulière lors de vos pré-engagements :

- Le module d'engagements permet aux organisateurs d'établir des prévisions de présence et donc d'horaires pour la compétition (Par exemple, dédoublement des concours, ou modification d'horaire en fonction d'un nombre de séries sur une course),
- Si vous avez un doute sur la participation d'un athlète, il vaut mieux l'engager un athlète plutôt que de devoir demander une inscription tardive le jour de la compétition qui peut ne pas être acceptée.

2) Composition du jury :

Pour que les athlètes puissent participer aux compétitions organisées par la CSO ou la CDJ, les clubs devront fournir le nombre de juges précisé dans le règlement particulier de chaque compétition. Les noms des juges engagés devront être renseignés par l'intermédiaire du module d'engagement, en même temps que l'engagement des athlètes.

Les juges seront des juges qualifiés ou en formation.

Si l'engagement de jury n'a pas pu être fait sur le site, vous devrez présenter un ou plusieurs juges en lors de la confirmation des athlètes.

Le décompte du nombre de juges présents sera réalisé au début de la journée de compétition et en début d'après-midi (si la compétition est sur 2 jours, le nombre de jury doit être respecté à chaque journée ou ½ journée). Il peut être fait au niveau de section ou entente.

Libre à chaque entente de définir et indiquer auprès du responsable Jury si le décompte doit être fait au niveau des athlètes de chaque club associé ou de l'entente lors de la compétition.

Les juges inscrits pour les concours devront inscrire leur nom et signer la feuille de concours (il est possible d'officier par ½ journée dans la mesure où le quota du club est respecté).

⚠ En début de compétition : la présence effective de juges sera à inscrire auprès du responsable COT.

Si le nombre de juges fourni sur la journée de compétition est inférieur de plus de 1 aux jurys requis (Ex : 3 juges à fournir et 1 seul présent sur la compétition) :

- Si l'interlocuteur du club référent ou associé est présent, il lui sera demandé l'ajout des juges manquants. S'il n'arrive pas à fournir les juges manquants, il est informé que le club aura une pénalité financière de 50€ par juge manquant. Les athlètes pourront concourir la première fois que la situation se produit. Pour la compétition suivante et les suivantes, aucun athlète ne pourra y être engagé si leur club ou entente ne fournit toujours pas le nombre de juges exigé.
- En cas d'absence d'interlocuteur du club référent ou associé, leurs athlètes ne pourront pas participer à la compétition.

Dans le cas où le jury ne serait pas assez nombreux pour débiter la compétition dans des conditions réglementairement acceptables, et après un appel à volontaire, la compétition ne pourra se tenir.

3) Confirmation de participation à un concours ou au 1^{er} tour d'une course

Les athlètes doivent confirmer leur participation à leurs épreuves auprès de la CSO **au plus tard 20 minutes** avant l'heure de début de l'épreuve prévue au programme. Passé ce délai, les feuilles de confirmation sont retirées et il n'est plus possible ni de confirmer l'inscription ni à un athlète non engagé de confirmer son engagement.

Confirmation à la participation à un tour suivant d'une épreuve (RT 4.4 de WA)

Dans toutes les compétitions, sauf celles par équipes (interclubs, Equip'athlé...) et sauf disposition spécifique du règlement technique de la compétition établi par la structure responsable de celle-ci, un athlète ayant participé à un tour d'une épreuve et qualifié pour un tour suivant aura la possibilité de se déclarer **non-partant** pour ce tour suivant.

Cette déclaration de non-participation devra se faire auprès du Délégué Technique (CSO) au plus tard une demi-heure après l'affichage ou la publication sur le site « Live des compétitions » du CDA91 des résultats du tour qualificatif (l'annonce de cet affichage devant en être faite).

Au-delà des 30 minutes suivant l'affichage des résultats, il sera considéré que les autres athlètes qualifiés participent à la finale.

4) Participation à plusieurs épreuves simultanées

Un athlète est autorisé à participer à plusieurs épreuves simultanément dans une compétition. Il est de sa responsabilité de gérer cette situation en tenant compte de l'éloignement éventuel de certaines installations (aires de lancers notamment) et des retards possibles de certaines épreuves.

La règle 4.3 du livret des règlements techniques WA explique les droits de l'athlète face à cette situation (essai différé)

« Si un athlète est engagé à la fois dans une épreuve sur piste et dans un concours, ou dans plusieurs concours se déroulant simultanément, le Juge-arbitre compétent pourra autoriser cet athlète, pour un tour d'essais à la fois, ou pour chaque essai au saut en hauteur et au saut à la perche, à réaliser son essai dans un ordre différent de celui fixé par le tirage au sort avant le début de la compétition. Toutefois, si par la suite un athlète n'est pas présent pour un essai donné, il sera considéré comme y renonçant, dès que la période de temps autorisée pour l'essai sera écoulée.

Note : Dans les concours, le Juge-arbitre n'autorisera pas un athlète à faire un essai dans un ordre différent dans le tour final (6^{ème} essai) mais il pourra l'autoriser dans un des tours précédents. Dans les Épreuves combinées, un changement peut être autorisé dans un tour d'essai quel qu'il soit ».

5) Port du maillot de club :

Le port du maillot de club est obligatoire pour participer à un championnat. Le non-respect de ce point entraîne la non-participation ou la disqualification de l'athlète concerné.

Ces dispositions s'appliquent aussi bien aux compétitions sur stade qu'aux compétitions hors stade.

6) Port du dossard

Le secrétariat de compétition remet aux athlètes participant à des épreuves de course ou de marche en ligne (distances supérieures à un tour de piste) un dossard qui doit être porté sur le buste, conformément au règlement, sans être plié et être clairement lisible par les juges, l'animateur et les spectateurs de la compétition. Le dossard doit être maintenu par 4 épingles. Il appartient aux athlètes de prévoir leurs épingles.

7) Modalités de départage des Ex-Aequo

Le classement des athlètes se fera selon les règles en vigueur de la FFA et de World Athletic.

En cas d'ex-aequo, les règles suivantes seront appliquées :

- La RT 21 pour les courses
- La RT 25.22 pour les concours hors sauts verticaux.
- La RT 26.8 pour les sauts verticaux. Toutefois, en cas d'ex-aequo pour la première place, il n'y aura pas de barrage.
- En épreuves combinées, deux athlètes ou plus ayant le même nombre de points sont classés ex-aequo.

8) Podium

Dans toutes les catégories, les athlètes classés selon ces règles se verront attribuer le titre de champion de l'Essonne ainsi que les places de deuxième et de troisième, qu'ils soient de nationalité française ou non.

Les podiums des Championnats font partie de la compétition.

Les récompenses et médailles sont remises aux athlètes présents lors de la cérémonie des podiums.
Les athlètes doivent porter le maillot officiel de leur club.

Poids des engins

CATÉGORIES	Poids	Disque	Javelot	Marteau
HOMMES				
BENJAMINS	3 kg	1 kg	0 kg 500	3 kg (1)
MINIMES	4 kg	1 kg 250	0 kg 600	4 kg
CADETS	5 kg	1 kg 500	0 kg 700	5 kg
JUNIORS	6 kg	1 kg 750	0 kg 800	6 kg
SENIOR - ESP. - VET.	7 kg 260	2 kg	0 kg 800	7 kg 260
FEMMES				
BENJAMINES	2 kg	0 kg 600	0 kg 400	2 kg (1)
MINIMES	3 kg	0 kg 800	0 kg 500	3 kg (1)
CADETTES	3 kg	1 kg	0 kg 500	3 kg
JUNIORS	4 kg	1 kg	0 kg 600	4 kg
SENIOR - ESP. - VET.	4 kg	1 kg	0 kg 600	4 kg

⁽¹⁾ La longueur totale de l'engin peut être réduite à 1m

Hauteurs et intervalles des courses de haies

(Règle F.168 – RT F 22 des règles techniques des compétitions FFA)

Catégorie	Distance	Nombre de Haies	Hauteur	Départ à la première Haie	Distance entre les Haies	Dernière Haie à l'arrivée	Couleur marques
HOMMES							
Benjamins	50 m	5	0,65 mini*	11,50	7,50	8,50	Rouge
Minimes	80m	8	0,84	12	8	12	Blanc
	100m	10	0,84	13	8,5	10,50	Jaune
	200m	10	0,762	21,46	18,28	14,02	Bleu
Cadets	110 m	10	0,914	13,72	9,14	14,02	Bleu
	320 m	8	0,84	35	35	40	Vert
	400m	10	0,84	45	35	40	Vert
Juniors	110 m	10	0,99	13,72	9,14	14,02	Bleu
	400 m	10	0,914	45	35	40	Vert
Espoirs Seniors Vétérans	110 m	10	1,0672	13,72	9,14	14,02	Bleu
	400 m	10	0,914	45	35	40	Vert
FEMMES							
Benjamins	50 m	5	0,65 mini*	11,50	7,50	8,50	Rouge
Minimes	50m	5	0,762	11,50	7,50	8,50	Rouge
	80m	8	0,762	12	8	12	Blanc
	200 m	10	0,762	21,46	18,28	14,02	Bleu
Cadettes	100m	10	0,762	13	8,50	10,50	Jaune
	320m	8	0,762	35	35	40	Vert
	400m	10	0,762	45	35	40	Vert
Juniors Espoirs Seniors Vétérans	100m	10	0,84	13	8,50	10,50	Jaune
	400m	10	0,762	45	35	40	Vert

* la hauteur de haies peut être différente entre les 1^{ère} et 2^{ème} année

PARTIE 2

Programmes et Informations des compétitions départementales

Championnats départementaux interclubs avec le CDA 77
dimanche 12 Avril 2026
Parc des Sports Jean Bouin
117 Av. Jean Moulin, Savigny-le-Temple (77176)

Compte tenu d'un nombre limité de clubs essonniers pouvant être accueilli par le CDA77, les clubs qui participeront sont :

- Athlétic Club Mérévillois
- Bondoufle AC
- CS Brétigny
- CA Sud Essonne
- Ouest Essonne Athlétisme

Ces 5 clubs devront s'engager en ligne sur site CDA 77 (athlètes et officiels) avant mercredi 08/04/2026 à 23H59.

Des modifications d'équipes seront possibles par mail jusqu'au jeudi 09/04/2026 à 12H00

Le règlement et le programme du CDA77 sont ci-après :



CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX INTERCLUBS 77

DIMANCHE 12 AVRIL 2026

*Stade Jean Bouin –
117 Av. Jean Moulin, Savigny-le-Temple (77176)*

Inscriptions en ligne sur site CDA 77 (athlètes et officiels) avant mercredi 08/04/2026 à 23H59
Modifications d'équipes par mail jusqu'au jeudi 09/04/2026 à 12H00

REGLEMENT :

Une équipe est mixte avec au maximum 2 concurrentes féminines et 2 concurrents masculins par épreuve.
Les engagements sont formulés en utilisant le module d'engagement en ligne sur le site du CDA 77.
Confirmation et enregistrement des modifications de 8H45 à 9H15.

COMPOSITION D'EQUIPE :

Un athlète peut participer à 2 épreuves + 1 relais :
1 course + 1 concours + 1 relais (la marche est considérée comme une course)
ou 2 concours + 1 relais (éventuellement 2 sauts ou 2 lancers).

Le nombre maximum d'athlètes considérés comme mutés (depuis moins de 12 mois dans le club) et comme étrangers autorisés à participer est de 8 par équipe (hommes ou femmes). Les athlètes de nationalité étrangère attestant de 4 années révolues et consécutives de licence dans leur club ne seront plus considérés comme étrangers.

CLUBS INSCRITS :

Tous les clubs qui ne participent pas dans le groupe National ou LIFA sont invités à participer même si l'équipe est incomplète (35 engagements minimum obligatoires). Ils doivent formuler leur intention de participer auprès du comité avant le dimanche 22 mars 2026.

CLASSEMENT :

Le total est établi à partir des trois meilleures performances par épreuve individuelle (une seule au steeple) et des trois relais, avec déduction des éventuels malus liés au défaut de présentation des officiels

JURY :

2 JUGES (ex officiel régional) + 4 ASSISTANTS (ex départemental) -
ou 2 Juges + 3 Assistants + 2 aides techniques -
ou 2 Juges + 2 Assistants + 4 aides techniques -
ou 1 Juge + 5 Assistants + 2 aides techniques

- Les animateurs/Commentateurs qui officient lors des interclubs en tant que speaker comptent pour leur club selon leur meilleur diplôme d'officiel.
- Les juges Running qui officieront pour leurs clubs seront pris en compte selon leur meilleur niveau de qualification dans la limite de deux juges running par club.
- Aides techniques : Parmi les personnes mises à disposition comme aide technique 2 MAXIMUM pourront être de la catégorie U18.
- Jeunes Juges (U14 – U16) 2 maximum par équipe.
- Il est toléré qu'un officiel qualifié participe au maximum à une épreuve en tant qu'athlète. Dans ce cas, il devra être remplacé pendant son absence par un juge de même niveau. Cette disposition ne s'applique pas aux aides techniques qui ne pourront donc pas participer aux épreuves en tant qu'athlète.

Tous les détails sont à retrouver sur le [Règlement Interclubs LIFA 2026](#).



CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX INTERCLUBS 77

DIMANCHE 12 AVRIL 2026

Stade Jean Bouin–
117 Av. Jean Moulin, Savigny-le-Temple (77176)

Inscriptions en ligne sur site CDA 77 (athlètes et officiels) avant mercredi 08/04/2026 à 23H59
Modifications d'équipes par mail jusqu'au jeudi 09/04/2026 à 12H00

REGISTRE D'ÉPREUVES :

	Haies	Vitesse	Distance	Sauts	Lancers	Relais
FEMININES	100m haies (0.84) 400m haies (0.76)	100m 200m 400m	800m 1 500m 3 000m 3 000m Marche	Hauteur Longueur Triple saut Perche	Poids (4 kg) Disque (1 kg) Javelot (600 g) Marteau (4 kg)	4 x 100m
MASCULINS	110m haies (1.06) 400m haies (0.91)	100m 200m 400m	800m 1 500m 3 000m 3 000m Steeple 5 000m Marche	Hauteur Longueur Triple saut Perche	Poids (7.260 kg) Disque (2 kg) Javelot (800 g) Marteau (7.260 kg)	4 x 100m
MIXTES						4 x 400m Ordre M/F/M/F.

Concernant les HAIES HAUTES – et les 4 LANCERS, l'un des deux athlètes peut participer avec la hauteur des haies ou l'engin de lancer de SA CATÉGORIE. (Exemple : si 2 cadettes sur le 100 m haies, l'une peut s'aligner sur les haies de 76 cm et l'autre doit courir sur les haies de 84 cm).

Les U18 peuvent participer à toutes les épreuves y compris le 3 000m steeple Séniors.

REGLEMENT TECHNIQUE :

Toute modification d'équipe en cours de compétition doit être déposée au secrétariat 30 minutes (au moins) avant le début de l'épreuve.

Triple saut : Planche à 7 m, 9 m et 11 m pour le concours féminins et 9m, 11m et 13 m pour le concours masculins.

Longueur, triple et les quatre lancers : 4 essais pour tous les concurrents.

Hauteur : Début du concours à la plus petite barre demandée à condition qu'elle soit un multiple de 10.

Pour les concours masculins, progression de 10 cm en 10 cm jusqu'à 1m60, ensuite de 5 cm en 5 cm jusqu'à 2 m, de 3 cm en 3 cm jusqu'à 2m06, puis de 2 cm en 2 cm.

Pour les concours féminins, progression de 10 cm en 10 cm jusqu'à 1m40 ensuite de 5 cm en 5 cm jusqu'à 1m60, de 3 cm en 3 cm jusqu'à 1m66, puis de 2 cm en 2 cm.

Perche : Début du concours à la plus petite barre demandée à condition qu'elle soit multiple de 20cm.

Pour les concours masculins, progression de 20 cm en 20 cm jusqu'à 4m20, de 15 cm en 15 cm jusqu'à 4m50, de 10 cm en 10 cm jusqu'à 5m00, puis de 5 en 5.

Pour les concours féminins, progression de 20 cm en 20 cm jusqu'à 3m00, de 15 cm en 15 cm jusqu'à 3m30, de 10 en 10 jusqu'à 3m70 puis de 5 en 5.

CONFIRMATION DES ÉQUIPES ET DES OFFICIELS DE 8H45 À 9H15

HORAIRES prévisionnels :

Ces horaires sont susceptibles d'être modifiés jusqu'au mercredi 08 avril 12H00 en fonction des engagements.

COURSES		
10 h 00	5 000m Marche	M
10 h 45	3 000m Marche	F
11 h 30	400m haies	M
	400m haies	F
12 h 00	400m	M
	400m	F
12 h 30	800m	M
	800m	F
13 h 45	200m	M
	200m	F
14 h 00	1 500m	M
	1 500m	F
15 h 00	110m haies	M
	100m haies	F
15 h 30	100m	M
	100m	F
15 h 45	3 000m Steeple	M
16 h 15	3 000m	F
	3 000m	M
17 h 00	Relais 4x100m	M
	Relais 4x100m	F
17 h 15	Relais 4x400m	Mixte

CONCOURS				
10 h 00	Perche	M	Longueur	F
	Hauteur	M	Poids	F
	Marteau	M		
12 h 30	Poids	M	Triple saut	F
			Perche	F
			Marteau	F
14 h 00	Longueur	M	Hauteur	F
	Disque	M	Javelot	F
15 h 30	Triple saut	M	Disque	F
	Javelot	M		

Dossards pour les épreuves de courses de distance supérieure à 400 m ainsi que relais 4x400m.

DROIT À L'IMAGE

Conformément aux dispositions des articles L.333-1 et suivants du code du sport, les organisateurs de manifestations sportives sont titulaires des droits d'exploitation des manifestations qu'ils organisent.

En s'inscrivant en vue de prendre part à ces manifestations, les participants reconnaissent que l'organisateur est susceptible de capter ou d'autoriser la captation photographique et/ou audiovisuelle de tout ou partie de la manifestation et d'en assurer, directement ou indirectement, la diffusion et l'exploitation sur tout support qu'il autorise.

Championnats de l'Essonne d'Épreuves Combinées BMCJES

Samedi 09 et Dimanche 10 Mai 2026

Essonne Stadium, Route de Paris - Bondoufle

ENGAGEMENTS DES ATHLETES ET DES JUGES

Au plus tard le mercredi 06 Mai 2026 23h59 sur le module d'engagement ENGALOG sur cd91.athle.org

INSTALLATION DES EQUIPEMENTS NECESSAIRES A LA COMPETITION PAR LES CLUBS

Officiels

Nombre d'officiels licenciés (diplômés ou non diplômés) à fournir par club et par journée (à inscrire sur ENGALOG au moment des engagements) Nombre d'engagés	Nombre d'officiels
2 à 3	1
4 à 8	2
9 à 15	3
+ de 15	4

1. Confirmations de participations

Les athlètes (quelle que soit leur catégorie) se confirment auprès de la CDJ/CSO.

Les athlètes des épreuves combinées doivent également confirmer leur participation pour la 2ème journée.

Tout athlète ne prenant pas le départ d'une course ou ne réalisant pas au moins un essai sur un concours ne sera pas autorisé à poursuivre la compétition. Il ne figurera pas au classement final. En cas d'abandon au cours de la compétition, l'athlète doit obligatoirement en avvertir le juge arbitre de la compétition. (article 39.10 des règles techniques de World Athletics)

2. Point réglementaire particulier à ces championnats

Les athlètes Master participent aux épreuves Senior avec les règles de la catégorie Senior.

Afin de fluidifier la compétition et de faciliter les rotations des épreuves combinées, il ne sera autorisé que 8 essais dans les sauts verticaux (hauteur et perche) pour les catégories benjamins et minimes masculins et féminines.

Néanmoins, si la dernière hauteur est réussie, le concurrent se verra accorder une tentative à une hauteur supérieure jusqu'au 1er échec.

3. Programme de compétition

Les rotations indiquées sur le programme sont données à titre indicatif. Pour faciliter le déroulement de la compétition, le directeur de réunion en accord avec le juge arbitre et l'avis consultatif du référent épreuves combinées du département peut être appelé à les modifier, tout en respectant les principes de base des compétitions d'épreuves combinées.

CHAMPIONNATS DE L'ESSONNE D'EPREUVES COMBINEES BMCJES

Samedi 09 et Dimanche 10 Mai 2026

Essonne Stadium, Route de Paris - Bondoufle

Samedi 9 Mai 2026 :

- 11 h 30 : ouverture du secrétariat et constitution du jury
- 12 h 10 : fin de confirmation pour le Octathlon MIM
- 12 h 40 : fin de confirmation pour l'Heptathlon MIF
- 12 h 55 : fin de confirmation pour le Tétrathlon BEF Javelot
- 13 h 10 : fin de confirmation pour l'Heptathlon CJESF
- 13 h 40 : fin de confirmation pour le Décathlon JESM
- 13 h 55 : fin de confirmation pour le Décathlon CAM

A partir de :

- 12 h 30 : Octathlon MIM (100 m, perche, disque, javelot)
- 13 h 00 : Heptathlon MIF (100 m, longueur, poids, hauteur, 400 m)
- 13 h 15 : Tétrathlon BEF Javelot (50 m haies, javelot, hauteur, 1000 m)
- 13 h 30 : Heptathlon CJESF (100 m haies, longueur, poids, 200 m)
- 14 h 00 : Décathlon JESM (100 m, Longueur, poids, Hauteur, 400 m)
- 14 h 15 : Décathlon CAM (100m, javelot, perche, longueur, 400 m)

Dimanche 10 Mai 2026 :

- 9 h 00 : ouverture du secrétariat et constitution du jury
- 9 h 40 : fin de confirmation pour :
 - le Décathlon JESM
 - l'Heptathlon MIF
 - l'Heptathlon CJESF
- 9 h 55 : fin de confirmation pour le Décathlon CAM
- 10 h 10 : fin de confirmation pour l'Octathlon MIM
- 10 h 25 : fin de confirmation pour le Tétrathlon BEM Disque

A partir de :

- 10 h 00 :
 - Décathlon JESM (110 m haies, disque, perche, javelot, 1500 m)
 - Heptathlon MIF (hauteur, javelot, 1000 m)
 - Heptathlon CJESF (longueur, javelot, 800 m)
- 10 h 15 : Décathlon CAM (110 m haies, hauteur, disque, poids, 1500m)
- 10 h 30 : Octathlon MIM (100 m haies, poids, hauteur, 1000 m)
- 10 h 45 : Tétrathlon BEM Disque (50 m haies, disque, longueur, 1000 m)

Championnats de l'Essonne CJES demi-fond long
Samedi 23 mai 2026
Stade municipal Koffi Carenton – rue de la Butte Saint Martin
Etréchy

ENGAGEMENTS DES ATHLETES ET DES JUGES

Au plus tard le mercredi 20 mai à 23 H 59 sur le module d'engagement disponible sur cd91.athle.org

1. Composition du jury :

Chaque club ayant inscrit au moins 2 athlètes devra fournir 1 juge qualifié.

Pour la marche, chaque club devra fournir un pointeur pour deux marcheurs (le pointeur pourra être considéré comme officiel fourni par le club, sous réserve qu'il participe à la totalité de la journée de compétition)

2. Règlement

Finales directes de niveau toutes catégories confondues (C,J,E,S) - Les performances utilisées pour composer les finales seront celles figurant dans SIFFA.

Le classement pour chaque catégorie se fera au temps, toutes finales confondues.

L'épreuve de marche est ouverte à toutes les catégories et à tous les départements

NOTA : lorsqu'il y a plusieurs finales, elles se courront dans l'ordre suivant : finale 1, finale 2, finale 3, etc... . La finale 1 sera composée des athlètes avec les meilleures performances, et ainsi de suite pour les autres finales.

3. Programme :

Horaires des courses	
18h 00	2000 m steeple CAM/CAF/JUF 3000 m steeple JUM/ESM/SEM
18 H 45	3000 m CAF/JUF 3000 m CAM
19h 15	5000 m ESF/SEF 5000 m JUM/ESM/SEM
20h 00	5000 m marche TCM 3000 m marche TCF

Championnats de l'Essonne CJES
Samedi 30 et 31 mai 2026
Stade Pierre de Coubertin – 43 rue de la justice - Montgeron

ENGAGEMENTS DES ATHLETES ET DES JUGES

Au plus tard le mercredi 27 mai à 23 H 59 sur le module d'engagement disponible sur cd91.athle.org

1. Composition du jury :

Chaque club ou club associé devra mettre à disposition **1 juge licencié FFA (diplômé ou en formation) par tranche de 7 athlètes engagés, pour chaque journée (à inscrire au moment des engagements)**

2. Programme :

Les horaires sont donnés à titre indicatif. Ils peuvent être légèrement modifiés en fonction de la participation. Si dans une épreuve, le nombre de concurrents est insuffisant pour une catégorie donnée, il pourra y avoir des regroupements avec d'autres catégories.

Les horaires définitifs seront publiés sur le site du comité le vendredi 29 mai avant 13 h.

Les athlètes masters participeront avec les seniors. Les caractéristiques des épreuves sont celles des seniors. Le classement est commun seniors-masters.

Les épreuves sont ouvertes aux Athlètes Handisport et Sport Adapté licenciés ou inscrits dans un centre en France.

3. Règlements :

3.1 Règlements généraux : voir partie 1

3.2 Engagements tardifs :

L'engagement d'athlètes **après la clôture sur le module d'engagement, soit le mercredi 27 mai à 23 H 59, et au plus tard** sur place le jour de la compétition ne pourra se faire qu'en respectant la procédure suivante.

Chaque club ou club associé sera autorisé à inscrire des athlètes jusqu'à concurrence de 10 épreuves (et non 10 athlètes), pour la compétition (c'est-à-dire pour l'ensemble des 2 journées).

Lors de la compétition, un athlète **non engagé sur le module** devra se présenter au secrétariat CSO avec un dirigeant de son club afin de remplir une fiche d'inscription (1 par épreuve) que signera le dirigeant.

Si cette procédure est respectée, **et en prenant en compte les engagements sollicités après le mercredi 27 mai minuit**, la CSO acceptera **chronologiquement et jusqu'à la 10^{ème} incluse**, toutes les demandes d'inscription sur place pour un même club ou club associé.

A partir de la 11^{ème} demande, les inscriptions seront systématiquement refusées quel qu'en soit le motif. Il est donc à la charge de chaque club de gérer ses demandes d'inscription sur l'ensemble de la compétition.

Les engagements tardifs pourront se faire au plus tard 20 mn avant le début de l'épreuve prévue au programme ; si la feuille d'engagement est retirée, l'engagement tardif ne pourra se faire.

3.2 Performances d'engagements

Afin de faciliter la création des séries pour l'ensemble des courses 100 m, 200 m et 400 m, les clubs devront mentionner les performances d'engagement des athlètes (Ces performances devront correspondre à des performances **réellement réalisées** et non à des performances envisagées).

4. Accès à la piste :

L'accès à la piste et aux aires de concours est réservé **uniquement** aux athlètes et aux juges.

Les athlètes devront évacuer la piste et les aires de concours à la fin de leur épreuve.

Les entraîneurs et accompagnants devront rester **strictement** à l'extérieur de la piste.

5. Mode de qualification pour les finales

Pour toutes les courses 100 m, 100 m haies et 110 m haies et 200 m :

- Si 1 série → 1 finale
- Si 2 séries → 1 finale / les 3 premiers de chaque série + les 2 meilleurs temps
- Si 3 séries → 2 finales / les 2 premiers de chaque série + les 2 meilleurs temps en finale A et les 8 meilleurs temps suivants en finale B
- Si 3 séries → 2 finales / les 2 premiers de chaque série + les 2 meilleurs temps en finale A et les 8 meilleurs temps suivants en finale B
- Si 4 séries → 2 finales / les 2 premiers de chaque série en finale A et les 3e et 4e de chaque série en Finale B
- Si 5 séries → 2 finales / le 1er de chaque série + les 3 meilleurs temps en finale A et les 8 meilleurs temps suivants en finale B
- Si 6 séries → 2 finales / le 1er de chaque série + les 2 meilleurs temps en finale A et les 8 meilleurs temps suivants en finale B
- Si 7 séries → 2 finales / le 1er de chaque série + le meilleur temps en finale A et les 8 meilleurs temps suivants en finale B
- Si 8 séries → 2 finales / le 1er de chaque série en finale A et le 2eme de chaque série en finale B
- Si 9 séries ou + → 2 finales / les 8 meilleurs temps en finale A et les 8 meilleurs temps suivants en finale B

Les horaires des séries des 100 m et 200 m pour les hommes pourront être modifiés en fonction du nombre d'engagés ; ils seront donc réajustés le vendredi 29/05 avant 13 H.

400m (JES Féminin et Masculin) – 400m haies (JES Masculin)

- si 1 série → 1 finale
- si 2 séries → 1 finale / les 8 MT en finale
- si 3 séries → 2 finales / les 8 MT en finale A, les 8 MT suivants en finale B

400m (Cadets Féminin et Masculin) – 400m haies (Cadets Masculin et CJES Féminin)

Finales directes – Le classement pour chaque catégorie se fera au temps

NOTA : Pour les courses jusqu'au 400 haies inclus

- a) Lorsqu'il y a plusieurs finales, elles se courront dans l'ordre suivant : finale B puis finale A.
- b) Les podiums seront attribués sur la base des résultats des finales A

800m (TC Féminin et Masculin) – 1500m (TC Masculin et Féminin)

Finales directes de niveau toutes catégories confondues (C,J,E,S) - Les performances utilisées pour composer les finales seront celles figurant dans SIFFA.

Le classement pour chaque catégorie se fera au temps, toutes finales confondues.

NOTA : Pour les 800 et 1500, lorsqu'il y a plusieurs finales, elles se courront dans l'ordre suivant : finale 1, finale 2, finale 3, etc... . La finale 1 sera composée des athlètes avec les meilleures performances, et ainsi de suite pour les autres finales.

Elles se dérouleront avec un départ en couloir avec 12 athlètes maximum par finale (les couloirs avec 2 athlètes maximum seront les 2, 4, 6 et 8)

6. Organisation des concours

6.1. hauteur et perche

Les concours de hauteur et de perche seront des concours de niveau, toutes catégories confondues (CJES/F et CJES/M) :

1. Il y aura un seul groupe lorsque le nombre de concurrents engagés le mercredi 27 mai à 23 H 59 est inférieur ou égal à 15. Il aura lieu à l'heure du groupe A.
2. Il y aura deux groupes si le nombre de concurrents est supérieur à 15 :
 - 2.1. Le groupe A comportera les athlètes ayant les performances les meilleures, enregistrées dans SIFFA pour la saison 2025/2026 (s'il n'y a pas de performance, celles de la saison estivale 2024/2025 seront prises en compte)
 - 2.2. Le groupe B comportera les athlètes ayant les performances les moins bonnes, enregistrées dans SIFFA (idem)
3. Le classement pour chaque catégorie se fera sur les performances des 2 groupes.
4. La répartition entre les groupes A et B (s'il y a lieu) sera publiée le vendredi 29/05 avant 13 H sur le site du comité d'athlétisme de l'Essonne. Tous les athlètes inscrits sur place seront systématiquement affectés au groupe B.

6.2 triple saut

Les planches autorisées pour le concours sont :

- Pour les femmes : 7 m, 9 m et 11 m
- Pour les hommes : 9 m, 11 m et 13 m

Championnats de l'Essonne CJES

Samedi 30 mai 2026

Stade Pierre de Coubertin – 43 rue de la justice - Montgeron

13h 15 : Ouverture du secrétariat / Début de confirmation des engagements courses et concours

Horaires des courses	
14h 30	400m haies ES/M (séries)
	400m haies JM (séries)
15h 00	100m C/F (séries)
	100m J/F (séries)
	100m ES/F (séries)
15h 40	100m C/M (séries)
	100m J/M (séries)
	100m ES/M (séries)
16h 45	1500m CJES/F (fin. directes) (dossards)
	1500m CJES/M (fin. directes) (dossards)
17h 15	100m C/F (finales)
	100m J/F (finales)
	100m ES/F (finales)
	100m C/M (finales)
	100m J/M (finales)
	100m ES/M (finales)
18h 00	400m ES/M (séries)
	400m J/M (séries)
	400m ES/F (séries)
	400m J/F (séries)

Horaires des concours								
	Longueur	Triple Saut	Hauteur	Perche	Poids	Javelot	Disque	Marteau
14h30		CJES / F						
14h 40							ES/M	
14h50				CJES /M A				
15h00						C/F		
15h 50					CJ/M			
16h 00								CJES/F
16h 10	C/M							
16h 30			CJES/F					
16h40						ES/M		
16h 50				CJES /M B				
17h 20					ES/F			
17h 30							CJ/F	
17h 40	JES/M							

Pour le saut en longueur, le triple-saut (planche 7-9-11 m pour les femmes) et les lancers :
3 essais + 3 essais supplémentaires pour les 8 meilleurs de chaque catégorie C, J, E ou S

Championnats de l'Essonne CJES

Dimanche 31 mai 2026

Stade Pierre de Coubertin – 43 rue de La Justice - Montgeron

9h 30 Ouverture du secrétariat - Confirmation des engagements courses et concours

Horaires des courses	
10h 30	400m haies ES/M (finales)
	400m haies J/M (finales)
	400m haies C/M (finales directes)
	400m haies ES/F (finales directes)
	400m haies J/F (finales directes)
	400m haies C/F (finales directes)
11h 10	Relais 8-2- 2-8 minimales
11h 40	200m C/F (séries)
	200m J/F (séries)
	200m ES/F (séries)
12h 35	200m C/M (séries)
	200m J/M (séries)
	200m ES/M (séries)
13h 25	110m haies ES/M (séries)
	110m haies J/M (séries)
	110m haies C/M (séries)
	100m haies ES/F (séries)
	100m haies J/F (séries)
	100m haies C/F (séries)
14h 10	400m ES/M (finales)
	400m J/M (finales)
	400m C/M (finales directes)
	400m ES/F (finales)
	400m J/F (finales)
	400m C/F (finales directes)
15h 00	200m C/F (finales)
	200m J/F (finales)
	200m ES/F (finales)
	200m C/M (finales)
	200m J/M (finales)
	200m ES/M (finales)
16h 00	110m haies ES/M (finales)
	110m haies J/M (finales)
	110m haies C/M (finales)
	100m haies ES/F (finales)
	100m haies J/F (finales)
	100m haies C/F (finale)
16h 45	800m CJES/F (fin. directes) (dossards)
	800m CJES/M (fin. directes) (dossards)
17h 15	4 x 100m C/F puis M (finales)
	4 x 100m J/F puis M (finales)
	4 x 100m E/F puis M (finales)
	4 x 100m S/F puis M (finales)

Horaires des concours								
	Longueur	Triple Saut	Hauteur	Perche	Poids	Javelot	Disque	Marteau
10h 45		CJES/M						
11h 00							CJ/M	
11h 10			CJES/M A					
12h 30	C / F							
12h 40					CJ/F			
12h 50								CJES/M
13h 10			CJES/M B					
13h 40						JES/F		
13h 50								
14h 00	JES / F							
14h 30				CJES/F				
14h 40					ES/ M			
15h 20							ES/ F	
15h 30						CJ/M		

Pour le saut en longueur, le triple-saut (planche 9-11-13 m pour les hommes) et les lancers :
3 essais + 3 essais supplémentaires pour les 8 meilleurs de chaque catégorie C, J, E ou S

Jeudi du Comité de l'Essonne (1^{ère} soirée)

Jeudi 4 Juin 2026

Stade Jean Moulin - Avenue de l'Armée Leclerc

SAVIGNY-SUR-ORGE

ENGAGEMENTS DES ATHLETES ET DES JUGES

Inscription uniquement sur le site du comité 91 <http://cd91.athle.org>, au plus tard le mardi 2/06 avant 23h59. Engagement de 5 €.

Le nombre de participants est limité et les inscriptions seront validées jusqu'à l'atteinte du nombre de participants définis (ce nombre est indiqué dans le programme ci-dessous).

Pour les concours, chaque athlète aura droit à 6 essais.

Les épreuves sont ouvertes aux athlètes Handisport et Sport Adapté licenciés ou inscrits dans un centre en France.

19 h 30 Début des épreuves

Courses :

- 400 m haies Hommes puis 400 m haies Femmes : 2 courses, soit 12 hommes et 12 femmes.
- 400 m hommes puis femmes : 5 courses Hommes et Femmes, soit 30 hommes et 30 femmes.
- puis 100 m hommes puis femmes : 10 courses Hommes et Femmes, soit 80 hommes et 80 femmes

Concours :

- Javelot : concours mixte avec 8 hommes et 8 femmes
- Longueur :
 - 1 concours Homme avec 16 athlètes
 - 1 concours Femme avec 16 athlètes

06/06/2026 : Meeting de demi-fond d'Etrechy

Programme à Venir



Meeting « 4 lancers »

Samedi 6 juin 2026

Complexe sportif Stéphane Diagana - Avenue des Parcs – LISSES

Engagement des athlètes : uniquement sur le module d'engagement disponible sur le site du comité <http://cd91.athle.org/> avant jeudi 4 juin 2026 à 23h59

Préinscription : gratuite

Inscription sur place : 10€ par athlète

Participation limitée à 24 athlètes par concours

Composition du Jury

Chaque club ou section locale devra mettre à disposition 1 juge diplômé licencié FFA par tranche de 4 athlètes engagés (à inscrire en même temps que les engagements d'athlètes) pour valider la participation de ses athlètes

HORAIRES

Horaires	Disque	Poids	Marteau	Javelot
10h00	TCM	TCF		
11h00				TCM
12h00	TCF	TCM		
13h00				
14h00			TCM	TCF
15h00				
16h00			TCF	

REGLEMENT

Horaires donnés à titre indicatif, modifiables selon la participation
Fin des confirmations 20 minutes avant les épreuves

Concours de lancers à 6 essais.

Concours ouvert aux athlètes Masters avec les engins de leur catégorie.

07/06/2026 : Meeting de Savigny sur Orge

Programme à Venir

Jeudi du Comité de l'Essonne (2^{ème} soirée)

Jeudi 11 juin 2026

Stade Léo Lagrange - Rue Jean Rostand - YERRES

ENGAGEMENTS DES ATHLETES ET DES JUGES

Inscription uniquement sur le site du comité 91 <http://cd91.athle.org>, au plus tard le mardi 9/06 avant 23h59. Engagement de 5 €.

Le nombre de participants est limité et les inscriptions seront validées jusqu'à l'atteinte du nombre de participants définis (ce nombre est indiqué dans le programme ci-dessous).

Pour les concours, chaque athlète aura droit à 6 essais.

Les épreuves sont ouvertes aux Athlètes Handisport et Sport Adapté licenciés ou inscrits dans un centre en France.

19h 30 Début des épreuves

Courses :

- 110 m haies Hommes puis 100 m haies Femmes : pas de limitation du nombre d'athlète.
- Puis 200 m hommes puis femmes : 10 courses Hommes et Femmes, soit 80 hommes et 80 femmes

Concours :

- Disque : concours mixte avec 8 hommes et 8 femmes
- Triple saut : concours mixte avec 8 hommes et 8 femmes (planche 7, 9 et 11 m pour les Femmes et 9, 11 et 13 m pour les Hommes)



ATHLE 91
1997

ATHLE 91 TRACK FESTIVAL

13-14 juin 2026

**Piste Rébélo-Doucoure
Viry-Châtillon**

**Samedi : sprint court et long + concours
Dimanche : demi-fond + concours**

**Animations, buvette
Inversion courses possible
Lièvres**

Plus d'informations sur

- **Instagram @athle.91**
- **Athle.live pour les inscriptions et horaires**

ENSEMBLE
Vers l'excellence

7^{ème} Meeting de Palaiseau

Mardi 16 Juin 2026

Stade Georges Collet, 43 rue George Sand -PALAISEAU



MEETING REGIONAL
QUALIFICATIF POUR LES
CHAMPIONNATS DE
FRANCE

MEETING DU RANKING
WORLD ATHLETIC

Inscriptions :

- Au plus tard le 14 juin 2026 à 23h59 sur le module d'engagement disponible du cd91.athle.org onglet « compétition » à gauche de l'écran, **2€ par épreuve à payer sur place lors de l'engagement**
- sur place à partir de 18h00 **5€ par épreuve** et au plus tard 45 minutes AVANT LE DÉBUT DE CHAQUE ÉPREUVE, en indiquant obligatoirement le n° de licence FFA

******* Chaque club présent devra fournir un juge pour chaque tranche de 1 à 5 athlètes engagés*******

FIN DES CONFIRMATIONS 45 MINUTES AVANT LE DEBUT DE L'ÉPREUVE

	COURSES	LONGUEUR	PERCHE	DISQUE	MARTEAU	JAVELOT	POIDS
19h00	1000m Toutes catégories à partir de benjamin		CJESM * F et H				
19h30	100m CJESM F puis H	CJESM F		CJESM F		CJESM H	
20h30	1500m CJESM F puis H	CJESM H			CJESM F		CJESM H
21h00	400m CJESM F puis H						
21h30	5000m CJESM F puis H						

*Pour la perche le concours sera mixte ; 1^{ère} barre à 2m00 ; montée de barre de 20cm par 20cm jusqu'à 4m00, puis de 10cm par 10cm ensuite.



Jeudi du Comité de l'Essonne (3^{ème} soirée)

Jeudi 18 juin 2026

Stade Henri Longuet – Rue Polonceau - Viry Chatillon

ENGAGEMENTS DES ATHLETES ET DES JUGES

Inscription uniquement sur le site du comité 91 <http://cd91.athle.org>, au plus tard le mardi 16/06 avant 23h59. Engagement de 5 €.

Le nombre de participants est limité et les inscriptions seront validées jusqu'à l'atteinte du nombre de participants définis (ce nombre est indiqué dans le programme ci-dessous).

Pour les concours, chaque athlète aura droit à 6 essais.

Les épreuves sont ouvertes aux Athlètes Handisport et Sport Adapté licenciés ou inscrits dans un centre en France.

19h 30 Début des épreuves

Relais 8-2-2-8 minimes

Courses :

- 400 m haies Hommes puis 400 m haies Femmes : 2 courses, soit 16 hommes et 16 femmes.
- 400 m hommes puis femmes : 5 courses Hommes et Femmes, soit 40 hommes et 40 femmes.
- puis 100 m hommes puis femmes : 10 courses Hommes et Femmes, soit 80 hommes et 80 femmes

Concours :

- Poids : concours mixte avec 8 hommes et 8 femmes
- Perche : concours mixte avec 8 hommes et 8 femmes

Jeudi du Comité de l'Essonne (4^{ème} soirée)

Jeudi 25 juin 2026 - PROGRAMME

Complexe sportif Stéphane Diagana - Avenue des Parcs - LISSES

ENGAGEMENTS DES ATHLETES ET DES JUGES

Inscription uniquement sur le site du comité 91 <http://cd91.athle.org>, au plus tard le mardi 23/06 avant 23h59. Engagement de 5 €.

Le nombre de participants est limité et les inscriptions seront validées jusqu'à l'atteinte du nombre de participants définis (ce nombre est indiqué dans le programme ci-dessous).

Pour les concours, chaque athlète aura droit à 6 essais.

Les épreuves sont ouvertes aux Athlètes Handisport et Sport Adapté licenciés ou inscrits dans un centre en France.

19h 30 Début des épreuves sauts et courses

Courses :

- 110 m haies Hommes puis 100 m haies Femmes : pas de limitation du nombre d'athlète.
- Puis 200 m hommes puis femmes : 10 courses Hommes et Femmes, soit 80 hommes et 80 femmes

Concours :

- Marteau : concours mixte avec 8 hommes et 8 femmes
- Hauteur : concours mixte avec 8 hommes et 8 femmes

3^E MEETING DE SAINT-Michel

MARDI
30
JUIN

Meeting qualificatif pour les **Championnats de France** faisant partie du **Circuit des Meeting en Piste LIFA**

STADE LUCIEN SIMON
COMPLEXE SPORTIF DE LA VALLÉE DE L'ORGE
SAINT-MICHEL-SUR-ORGE

18:00		Ouverture du secrétariat			
19:00		800m FEMMES	20:50		400m HOMMES
19:00		Hauteur MIXTE	21:00		Triple saut MIXTE
19:00		Perche B MIXTE	21:00		Perche A MIXTE
19:15		800m HOMMES	21:15		100m FINALES FEMMES
19:30		100m SÉRIES FEMMES	21:15		Longueur FEMMES
19:30		Longueur HOMMES	21:15		Javelot HOMMES
19:30		Javelot FEMMES	21:30		100m FINALES HOMMES
20:00		100m SÉRIES HOMMES	21:45		200m FEMMES
20:30		400m FEMMES	22:15		200m HOMMES

Engagement 5€* sur le site Athlé.live à partir du 16 mai

*Au plus tard le dimanche 28 juin à 23h59. Inscription sur place 7€ possible au plus tard 30 min avant l'épreuve.

Certaines épreuves sont ouvertes aux Minimes

Renseignements : meeting.smsathle@gmail.com



SAINT MICHEL SPORTS
ATHLÉTISME

